

## Informations pratiques

**Durée :** 2 jours

**Date :** Jeudis 9 et 16 février 2012

**Lieu :** Chambre d'agriculture de Villers-Bocage  
44 rue du Château d'eau - BP 70018 - 80260 Villers-Bocage

**Horaires :** 10 h 00 - 13 h 00 / 14 h 00 - 17 h 30

**Restauration :** Sur place. Prévoir le règlement le jour même. Remise d'un justificatif

### Tarif :

- 124 € net maximum pour les exploitants agricoles (cotisant à VIVEA et à jour de ses cotisations MSA) (hors repas)
- Autre cas (salarié, non agriculteur, conjoint) nous contacter.

**Chambre d'agriculture de la Somme**  
A l'attention de Jean-Louis PILARD  
88 boulevard de la République  
80100 ABBEVILLE



Cette formation est en cours de validation au VIVEA (Fonds pour la formation des entrepreneurs du vivant).



Chambre d'agriculture de la Somme  
19 bis rue Alexandre Dumas  
80096 AMIENS Cedex 3  
Tél. 03 22 33 69 00 - Fax. 03 22 33 69 29  
[www.somme.chambagri.fr](http://www.somme.chambagri.fr)



# FORMATION 2012

## Elevage

## Robot de traite, les clés de la réussite...

■■■ Les robots font maintenant partie de notre univers laitier. Beaucoup d'éleveurs y pensent et s'interrogent ... vous avez un projet, vous hésitez ; vous êtes décidés, et vous voulez mettre tous les atouts de votre côté pour réussir : pourquoi ne pas en discuter sereinement avec des éleveurs qui ont du recul et se poser avec eux les bonnes questions ?

**2 jours**  
**Jeudis 9 et 16 février 2012**  
**Villers-Bocage**



## Objectifs :

- Envisager l'installation d'un robot de traite
- Préparer l'arrivée d'un robot dans l'élevage

## Public :

- Éleveurs qui doivent investir dans un nouveau système de traite ou qui réfléchissent à l'évolution de leur atelier laitier et s'interrogent sur la solution robot de traite.

## Intervenants :

- Jean-Louis Pilard, conseiller Chambre d'agriculture de la Somme
- Alain Lefèvre, conseiller ELC3

## Le plus de la formation

- Une approche très pratique grâce à la présence de 2 éleveurs équipés d'un robot de traite (1 différent à chaque journée) qui feront part de leur expérience.

## Contact

Jean-Louis PILARD : 03 22 20 67 35  
jl.pilard@somme.chambagri.fr

## Programme

- Optimiser la capacité de l'installation : la circulation des animaux, ce qui facilite le travail du robot
- Traire avec un robot : le fonctionnement 24h/24h, ce qui limite le temps d'accès des animaux au robot, les conséquences sur la capacité de l'investissement
- Prévoir les aménagements nécessaires : le bloc traite, les annexes, le refroidissement du lait, le bâtiment, l'électricité, le concentré
- Organiser l'élevage autour du robot : les outils de l'éleveur, l'observation du troupeau, la gestion des événements, la qualité du lait, le ramassage du lait, le contrôle laitier
- Préparer l'arrivée du robot : la mise en route de l'éleveur, la mise en route du troupeau, adapter son système fourrager, la gestion des problèmes
- Effectuer l'approche économique : coût d'achat+maintenance+coût de fonctionnement, approche par la capacité d'investissement, approche par l'intérêt économique (rentabilité)



**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
à renvoyer à Jean-Louis PILARD  
**avant le 2 février 2012**  
Chambre d'agriculture d'Abbeville  
88 boulevard de la République  
80100 ABBEVILLE  
Fax. 03 22 20 67 39

NOM : .....

Prénom : .....

Société : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Fax : .....

Portable : .....

e.mail : .....

S'inscrit à la formation :  
«**Robot de traite, les clés de la réussite...**»

Jeudis 9 et 16 février 2012

et joint une participation d'un montant de 124 €  
Chèque à l'ordre de Mme l'Agent Comptable de la  
Chambre d'agriculture de la Somme.

Date : .....

Signature :

Cette formation est en cours d'agrément par le Comité  
départemental VIVEA.